



## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 27 février 2018**



## La surprise

# «On va passer de l'hiver au printemps en une semaine»

**V**ous détestez le froid polaire? Ne vous inquiétez pas, il ne va pas durer... Le redoux devrait être «brutal» dans le Sud-Ouest dès mercredi après-midi avant de se propager au reste du pays d'ici la fin de la semaine. «On va passer de l'hiver au printemps en une semaine», explique le prévisionniste Patrick Galois. En raison de l'arrivée de masses d'air froid intense venues de Russie, Météo France a comme prévu déjà enregistré hier matin des températures très basses en plaine, avec notamment -10°C dans l'Ain, -8°C à Strasbourg et Nancy, ou encore -3°C à Montpellier, -1°C à Marseille ou -2°C à Brest. Mais «on va encore perdre entre un et trois degrés» ce mardi, qui sera «la journée globalement la plus froide».

Un phénomène qui «arrive rarement sur la France». Mais dès mercredi après-midi, «le redoux arrive de façon assez rapide et assez brutale dans la partie Sud»,

vraient perdurer au moins jusqu'à dimanche. «Cela pourrait même être quasiment une journée printanière avec des températures proches des 15°C voire au-



en particulier dans le Sud-Ouest «qui pourra gagner une dizaine de degrés en 24 heures», a-t-il expliqué. Jeudi, la température maximale devrait même être de 14°C à Angoulême, 16°C et même jusqu'à 18°C dans les Pyrénées-Atlantiques! Ces températures clémentes de-

dessus, au sud de la Loire», a noté Patrick Galois. Le redoux devrait s'accompagner de nouvelles chutes de neige à partir de mercredi, avec entre 5 à 10 cm attendus sur l'Aquitaine ou certaines parties du Languedoc, selon Météo-France.

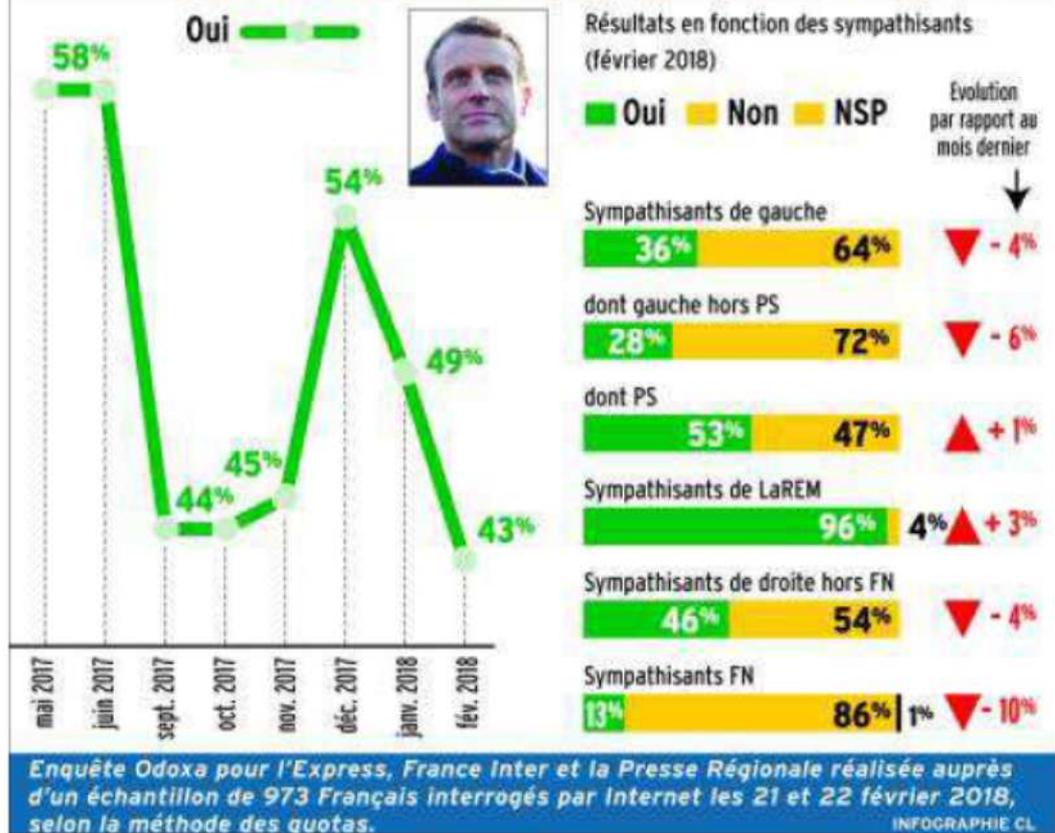
INFOGRAPHIE CL

# L'infographie

## Macron rechute dans les sondages

Emmanuel Macron et Edouard Philippe connaissent une chute spectaculaire dans le dernier « baromètre politique » Odoxa pour la presse régionale. Le couple de l'exécutif perd respectivement six et sept points en un mois et même 11 et 14 points depuis décembre. Si cette baisse de popularité concerne toutes les catégories de population, elle est spectaculaire chez les retraités avec une baisse de neuf points pour chacun, très probablement liée à la réforme de la CSG. A noter dans ce baromètre, la plongée en un mois de Laurent Wauquiez qui devient la personnalité la plus rejetée des Français (50%), juste derrière Marine Le Pen (54%). Une augmentation de 10% qui fait suite à ses propos tenus devant les étudiants de l'EM Lyon.

## Macron est-il un bon Président de la République?



■ L'avenir du lotissement est peut-être à chercher dans son passé ■ Face à la restriction du foncier et aux exigences énergétiques, des architectes suggèrent le retour à la maison mitoyenne ■ En plus moderne.



À Saint-Yrieix, le bailleur social Logelia va construire quinze logements individuels basés sur une mitoyenneté en carré, avec jardins indépendants et sans vis-à-vis, et des garages regroupés, à l'écart. Le projet comprend également 320 logements en petits collectifs, à proximité. Repro CL

## Repères

**1838.** Création du premier lotissement en France, à Auteuil : 3 ha de «maisons de campagne» dans le parc d'un couple.  
**1919.** La loi Cornudet impose aux villes de plus de 10 000 habitants de se doter d'une sorte d'ancêtre du plan local d'urbanisme. Il s'agit de réfléchir sérieusement aux possibilités d'extension de la cité. C'est dans cet esprit qu'Angoulême commande en 1922 les clichés aériens de la ville récemment retrouvés.  
**1924.** La loi Cornudet est éteffée et soumet désormais le lotissement à contrôle préalable.  
**1931.** Le terme de lotissement est défini au journal officiel.  
**2007.** Déclaration préalable et permis d'aménager sont imposés aux lotisseurs.  
**2016.** La loi LCAP oblige le recours à un architecte pour tout projet au delà de 2 500 m<sup>2</sup>.

# Et si on réinventait le lotissement ?

Benoît CAURETTE  
 b.caurette@charentelibre.fr

La vue sur la façade principale fait penser à ces grosses fermes comtoises. Avec plus de finesse mais tout autant d'espace aménageable. Un bloc, trois ou quatre maisons en une, avec chacune leur entrée séparée et leur jardin sans vis-à-vis. Un garage, en groupe, et plus loin. C'est comme ça que l'architecte angoumoisins Éric Laurent imagine le lotissement de demain. En tout cas celui qu'il a dessiné pour le programme du bailleur social Logelia à Saint-Yrieix, aux «Grillauds». Quarante-cinq logements dont quinze individuels groupés qui seront en principe livrés, au moins pour quelques-uns, d'ici à la fin de l'année. «Ce choix est contextuel, c'est le

terrain qui l'a permis, explicite le cogérant de l'agence Greenwich0013. Dans d'autres configurations, nous aurions très bien pu partir sur une mitoyenneté classique, latérale, avec jardin derrière.» Décrié, rejeté pendant presque tout un siècle, le concept n'est plus du tout has been. C'est même «une solution d'avenir pour pallier la diminution des superficies constructibles et limiter sensiblement les déperditions énergétiques, l'un des enjeux de notre temps», assure Pawel Lepkowski, directeur du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Charente. «Ça revient finalement à renouer avec des bases extrêmement simples et évidentes, admet Éric Laurent. On ne fait que réécrire, interpréter - parfois maladroitement c'est vrai - des modèles qui

fonctionnaient il y a longtemps.» En Charente comme ailleurs, les cœurs historiques des villes battent au rythme de la mitoyenneté depuis au moins deux siècles.

### Economiser sur l'espace et sur les coûts

«Pour économiser l'espace et le temps, on a construit les maisons serrées le long des rues», raconte Chantal Callais et Thierry Jeanmonod, chercheurs à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, auteurs d'une exposition visible en février dans les locaux du CAUE à Angoulême. «Cette construction en alignement permettait de rentabiliser les terrains tout en préservant un jardin tranquille et perméable en cœur d'îlot.»

Mais en parallèle, le pavillon isolé a su conserver ses émules. Parce qu'il «se combine avec les habitudes rurales d'habitat dispersé» et était largement préconisé en logements ouvriers, par un patronat soucieux «d'hygiène sociale» (les familles sont séparées) mais aussi de surveillance morale (les jardins restent visibles de la rue). Les adeptes de plus en plus nombreux de l'habitat séparé servent une politique pavillonnaire longtemps «sans économie de l'espace», «monofonctionnelle» et «pourvoyeuse de CO2 par les longs trajets en voiture.» Seulement voilà, d'abord faute de place, d'heure est au recentrage de l'urbanisme, non plus à l'étalement, remet en perspective Pawel Lepkowski. On ne peut plus parachuter n'importe quelle maison de n'importe quel catalogue n'im-

porte où. On a besoin de plus d'attention et de doigté dans la composition des ensembles.» C'est le sens de la loi Liberté de la création architecturale et patrimoniale (LCAP), votée en 2016 pour imposer le recours à un architecte dès lors qu'un projet de lotissement dépasse les 2 500 m<sup>2</sup>. Ses effets sont encore méconnus en Charente. Pour l'heure, «la solution historique d'avenir» suggérée par les architectes, ce «retour à la mitoyenneté mais avec plus de liberté architecturale pour permettre des paysages plus denses comme ceux que l'on peut voir à Amsterdam» est surtout l'apanage des bailleurs sociaux qui y voient un double avantage: rester dans l'air du temps tout en réduisant «facilement de 10 %» les coûts de construction.

## Lotisseurs et constructeurs

### Des mentalités à faire évoluer

Repenser le lotissement dans sa forme historique, «c'est le balancier de l'histoire», assure Axelle Tarruella, directrice développement et patrimoine chez Logelia. Le bailleur social a pris l'habitude «il y a plusieurs années» de s'inscrire dans une logique de mitoyenneté. «Parce que ça répond à tout un tas de critères, énergétiques et économiques. Pour que le loyer absorbe les coûts de construction, on a tendance à construire de cette manière tout en conservant une exigence de qualité.» Logelia a même tiré des leçons de quelques erreurs. «Faire passer la tondeuse par le salon pour aller dans le jardin, ce n'est pas ce que nous avons fait de mieux. Maintenant, nous réfléchissons à un abri...» Mais sur le fond le bailleur reste fier d'avoir «toujours servi de labo» et de ne pas hésiter à bouleverser les codes chaque fois que possible. «Depuis deux-trois ans, on fuit aussi de l'individuel

superposé», deux pavillons l'un sur l'autre avec deux entrées séparées. «Opérer ces transformations dans tous les projets suppose un changement de mentalités, analyse Pawel Lepkowski, directeur du CAUE de la Charente. Des logiques commerciales et une certaine inertie ont contribué à ce que beaucoup de lotisseurs restent sur un schéma classique de parcelles carrées, avec la maison au milieu, ce qui n'a aucun sens.» Faire autrement, les constructeurs y songent. «On fabriquera toujours des maisons isolées, mais le foncier nous amènera aussi à aller vers des solutions mitoyennes, convient Sébastien Gapin, président de l'union des constructeurs indépendants de la FFB16. Il n'y a pas de problème, nous saurons comme toujours nous adapter. Pour l'instant, il n'existe à ma connaissance aucun projet vraiment abouti chez les constructeurs, mais plusieurs idées sont à l'étude.»

## Il y a 70 ans, l'expérience des Castors

### «Une aventure humaine formidable»

Entre eux, ils s'appelaient les «Castors» et à Angoulême, une cité tout entière porte encore leur nom rue Pierre-Aumaitre. Il y a pile sept décennies cette année que ceux-là avaient imaginé une autre façon de voir le lotissement. Ils étaient quelquefois ingénieurs, le plus souvent ouvriers, ou simples bricoleurs avertis. Tous anonymes, tous passionnés. Mais plus guère à pouvoir en témoigner aujourd'hui. Avant ou après le boulot, ils se retroussaient les manches et construisaient de leurs mains, en encadrant leurs compétences et en suivant des plans sur catalogues, leurs propres maisons. Ou plutôt celles de leurs copains. «C'était un système participatif et coopératif où tous contribuaient à la maison de chacun. Les logements étaient ensuite tirés au sort, avec bien sûr des possibilités d'échange, raconte le chercheur bordelais Thierry Jeanmonod. D'un point de vue architectural, ce n'était pas top. Mais sur le fond, c'était vraiment une aventure



Les castors à Angoulême, image des années 1950 extraite du film «La cité des Castors». Repro CL

humaine formidable.» En son temps, un castor d'Angoulême l'avait immortalisée. Et il y a dix ans, un réalisateur bordelais, Fabrice Marache, en a fait un film qui sera de nouveau projeté fin mai à Pessac. Ici, d'où le mouvement est parti en 1948 pour essayer principalement dans l'ouest, toutes les cités castors de France ont pris date pour trois jours de souvenirs.

# Un nouveau directeur pour la CCI Charente

Marc Faillet (photo CL) est le nouveau directeur de la CCI de la Charente. Il a pris ses fonctions mi-janvier, à la suite du départ en retraite de son prédécesseur Antoine Tartaglione. Particularité importante, il occupe cette fonction en temps partagé avec sa mission de directeur général

adjoint de la CCI régionale de Nouvelle Aquitaine, où il continue d'être en charge de la stratégie, du développement économique et des formations: *«Les deux fonctions sont très complémentaires et c'est un atout supplémentaire pour nous. Sans compter que cela nous permet de faire*

*des économies dans un contexte financier tendu»*, se félicite le président Daniel Braud, lui aussi présent à la chambre régionale en tant que premier vice-président. Âgé de 58 ans, Marc Faillet, Corrèzien d'origine, fut auparavant directeur de la CCI régionale du Limousin. Il a également

occupé la fonction de délégué général, du Medef, en Haute-Vienne et dans le Limousin. Parallèlement, Daniel Braud vient de prendre la présidence de la commission économique au Conseil économique, social et environnemental de la région Nouvelle Aquitaine.



## Benjamin Laleuf prend la tête de la jeune chambre économique



La jeune chambre économique d'Angoulême-Cognac a un nouveau président. Vendredi dernier, Cécile Boisseboeuf a passé les rênes à Benjamin Laleuf (photo CL), 28 ans. Arrivé en Charente depuis cinq mois, cet ingénieur commercial originaire d'Agen, fait partie de la JCE depuis quatre ans. Composée d'une vingtaine de membres en Charente, la jeune chambre économique a pour objectif de former les jeunes à la prise de responsabilités pour des changements positifs. *«L'association réalise des projets pour promouvoir le territoire, favoriser l'emploi des jeunes ou préserver l'environnement. Des actions faites pour et par des jeunes»*, résume Benjamin Laleuf. Pour cette nouvelle année, il prévoit déjà *«des partenariats avec les associations Nos quartiers ont du talent et Charente permaculture»*.

■ L'association des commerçants tient son assemblée générale ce soir ■ Nathalie Violette souhaite lâcher la présidence ■ De nouveaux adhérents débarquent.

# À Cognac, les commerçants veulent serrer les rangs

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Un vent nouveau pourrait souffler ce soir sur l'association des commerçants de Cognac. Nathalie Violette, la présidente depuis quatre ans, sa secrétaire, mais aussi sa trésorière, ont décidé de passer la main. Trois postes à pourvoir. Tout un bureau à renouveler. Et ça tombe bien: de nouveaux adhérents souhaitent aujourd'hui entrer dans la partie. Pas forcément des nouveaux commerçants. Mais des professionnels qui partagent tous un même point de vue: celui de rompre avec l'image négative que se traîne le centre-ville.



Après quatre années à la présidence de l'association des commerçants, Nathalie Violette souhaite passer la main.

Photos J. P.

quelque chose de positif, de constructif entre les commerçants et avec les élus», observe aussi Éric Michaud, à la tête de la Maison de la presse et de Carnaby. Membre de l'association depuis trois ans, il n'est pas pour rien dans l'arrivée des nouveaux venus. Il a fait connaissance notamment avec Fabien Ducousset (Aflou) lors de la fameuse réunion sur le stationnement, organisée par la mairie l'été dernier.

«J'ai vu que d'autres avaient le même point de vue que moi, j'ai rencontré des gens qui ont envie que ça bouge», confirme l'opticien, qui a déjà adhéré deux années à l'association. Ça ne lui avait pas tellement apporté, mais il est prêt à se relancer, à s'impliquer et à donner des idées. «On est plusieurs à faire le même constat. On en a ras le bol



Il faut qu'on soit dans quelque chose de positif, de constructif.

l'association" et "comment on veut la structurer", explique-t-il. «On veut fédérer tout le monde», résume Thomas Fontenaud. «De Speedy jusqu'au pont de Saint-Jacques», précise Christophe Mazoué. Resserer les rangs d'une association qui ne compte qu'une cinquantaine d'adhérents. «Trop peu», se désole Nathalie Violette. Fabien Ducousset: «Mais ce serait dommage de laisser l'association disparaître.» Surtout qu'à deux ans des municipales, les commerçants espèrent bien peser davantage.

L'assemblée générale, organisée ce mardi à 19h30 à la chambre de commerce et d'industrie (CCI), est ouverte à tous les commerçants de Cognac. Cotisations: 100 euros pour les membres soutiens; 250 euros à taux plein.



On est plusieurs à faire le même constat. On en a ras-le-bol des animations ringardes.

des animations ringardes. Les auto-tamponneuses pour Noël, ça a été le clou du spectacle. «On sait ce qui marche. La braderie, par exemple, ça fait venir la foule en ville. On pourrait peut-être en faire deux, remarque Thomas Fontenaud (Tiger). Il faut qu'on mette le paquet sur les animations de Noël. Il y a des choses à faire, mais c'est assez simple.» «Si je pouvais mettre mon grain de sel, ce serait surtout pour donner confiance et optimisme...», note Fabien Ducousset. Pas un, hier, n'avait le souhait de prendre la présidence... ou n'importe quel autre poste. «Jocker», répond Éric Michaud, qui attend de voir les débats ce mardi soir, lors de l'assemblée générale. «L'idée qu'on a, c'est plutôt: qu'est ce qu'on veut faire de

## Elles & ils

■ Martin Chasseret



a pris sa revanche, hier à l'émission «Tout le monde veut prendre sa place», sur France 2 (Photo archives C.I.). En 2016, le DJ aveugle de Cognac avait été éliminé au premier tour du jeu, après une question... sur la couleur d'un panneau du code de la route. Hier, il a franchi cette étape et atteint «la Compète», le deuxième niveau, juste avant la finale. Le thème était Leonardo DiCaprio et n'a pas inspiré le musicien de 27 ans. Il est tout de même reparti avec un séjour dans un bel hôtel du Parc national du Mercantour, au sud des Alpes.

■ Marie Lozac'h,



de l'association des Jardins Respectueux et créatrice de la banque de graines du jardin (Photo archives C.I.), sera la prochaine invitée des «Surprenants Cognacais» organisée par la bibliothèque municipale de Cognac ce samedi 3 mars à 15 heures. Elle expliquera pourquoi il est important de sauver des semences non commercialisées, comment récolter et référencer, pourquoi constituer une grainothèque. Un rendez-vous incontournable pour les touche-à-tout du semis et les experts des potagers. Entrée libre sur inscription au 05 45 36 19 50.

■ Jérôme Sourisseau

présidera le conseil communautaire de Grand Cognac ce jeudi 1<sup>er</sup> mars à 18h à la salle polyvalente de Gensac-La-Pallue. À l'ordre du jour: devenir des compétences; débat d'orientations budgétaires 2018; élection des membres du bureau; construction d'un centre de loisirs à Jarnac; proposition de retour à la semaine des quatre jours pour les écoles du territoire de l'ex-communauté de communes (CDC) de Jarnac; proposition de suppression des TAP et des NAP exercés par Grand Cognac sur les territoires des ex-CDC de Grand-Cognac et de Jarnac.

Ce centre-ville est superbe: il faut le faire bouger.

«On n'est pas malheureux à Cognac. Il faut arrêter avec ce discours», lance Thomas Fontenaud chez Tiger. «Cette ville, j'y crois. Sinon, je ne serais pas revenu m'y installer. Ce centre-ville est superbe: il faut le faire bouger», ajoute Christophe Mazoué, qui a ouvert la boutique Shilton en septembre. «Il faut qu'on soit dans

## Nathalie Violette: «Le problème du stationnement nous a fédérés»

Ça les a fâchés. Mais ça les a aussi rassemblés. C'est en tout cas ce qu'estime Nathalie Violette, présidente au moins jusqu'à ce soir de l'association des commerçants. Depuis le mois de juillet, les professionnels, en centre-ville, s'élèvent contre le nouveau plan de stationnement mis en place par la municipalité. Des négociations ont été engagées et pourraient aboutir à quelques modifications, avancent certains commerçants qui ont tenu «un discours plus musclé» face aux élus. Pour Nathalie Violette, le bureau exclusivement féminin de l'association n'a peut-être pas su se faire entendre sur ce dossier.

«Si la mairie accorde plus de crédit à des gens qui sont en dehors de l'association, on se dit qu'on a peut-être raté quelque chose ou bien qu'ils ont crié plus fort. C'est très bien qu'ils entrent aujourd'hui dans l'association. Ils sont tout frais, ils ont plein d'énergie et de nouvelles idées.» La présidente est prête à passer le flambeau. À accompagner aussi. Pour cela, il va tout de même falloir régler quelques détails administratifs. Dans les statuts de l'association, il n'est pas prévu que des adhérents non à jour de leurs cotisations puissent intégrer le bureau. «Mais on peut modifier les statuts ou reporter les élections», observe Nathalie Violette.

# Rémy Martin

## La grève s'étirole mais se poursuit



Les grévistes ont quitté le site de Merpins hier après-midi, pour manifester devant les locaux commerciaux de la marque, rue de la Société-Vinicole. Photo M. B.

**Q**uarante salariés ont voté la poursuite, jusqu'à ce mardi soir au moins, de la grève entamée le 14 février sur le site de production des cognacs Rémy Martin à Merpins. Dans l'après-midi, ils ont quitté leur lieu de travail pour manifester devant les locaux commerciaux de la marque, rue de la Société-Vinicole à Cognac. Le mouvement s'est affaibli depuis l'échec des discussions tenues la semaine dernière, entre les représentants syndicaux et la direction parisienne de la marque. Ils étaient 70 grévistes au début du mouvement (sur

130 salariés au total) déclenché après l'échec du volet salarial des négociations annuelles obligatoires (NAO). Une trentaine ont repris le travail depuis. L'étiollement du mouvement a permis la reprise d'une ligne de production sur huit hier, et ce matin, une deuxième ligne pourrait être lancée, reconnaissent les syndicats FO et CFTC, à l'origine de la grève. Pendant plus d'une semaine, la production était à l'arrêt, affirment les mêmes organisations. Comme depuis le début du conflit, la direction de Rémy Martin ne souhaite pas faire de commentaire.

# «Châteaubernard Humanitaire» poursuit son œuvre solidaire

Vendredi soir, l'association «Châteaubernard Humanitaire» a tenu son assemblée générale sous la présidence de Daniel Boyer. L'occasion de faire le bilan des activités de l'année écoulée, marquée par la création d'un puits artésien au village pilote destiné à accueillir des enfants des rues de Saint-Louis du Sénégal. Par l'intermédiaire d'Onati, ville jumelle de Châteaubernard, l'association a également contribué à subventionner les études de Macarena, une étudiante argentine atteinte de cécité.

Des livres scolaires ont en outre été envoyés au Bénin, pour les enfants des écoles. Pour l'année en cours, l'association prévoit de participer au parrainage d'étudiants maliens à Ségou, par l'intermédiaire de la fondation Leila Fodil, dont le siège est à Angoulême et qui possède des relais sur place. Le président Boyer souligne que la



Le bureau de l'association a été reconduit.

Photo CL

principale source de revenu de l'association «est constituée par la soirée tartiflette et la tombola qui se tiennent début décembre, vitales pour continuer nos actions».

Après approbation des comptes, l'assemblée a reconduit à leur poste Daniel Boyer, président, Françoise Roux, secrétaire et Josiane Louis, trésorière.

# SNCF: la voie des ordonnances



Aux côtés de la ministre des Transports, Édouard Philippe a dit hier vouloir recourir aux ordonnances pour faire adopter, «avant l'été», la réforme de la SNCF.

Photo AFP

■ Le gouvernement a présenté les axes de sa réforme de la SNCF ■ Avec notamment la fin du statut de cheminot pour les nouveaux ■ Elle sera adoptée par ordonnances.

«**L**a situation est alarmante, pour ne pas dire intenable. Les Français, qu'ils prennent ou non le train, payent de plus en plus cher pour un service public qui marche de moins en moins bien», a jugé hier le chef du gouvernement Édouard Philippe, lors d'une intervention à Matignon en compagnie de la ministre des Transports Elisabeth Borne. «Il est temps d'oser mener la réforme que tous les Français savent nécessaire», a-t-il souligné, prônant «un nouveau pacte ferroviaire entre la nation, la SNCF et les cheminots».

## Pas de privatisation de la SNCF

Préconisant «plus d'efficacité et de souplesse à la SNCF», le Premier ministre a estimé nécessaire de réorganiser le groupe public. Il convient selon lui d'«examiner calmement» une transformation en société nationale à capitaux publics, comme l'a préconisé l'ex-patron d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, dans un rapport sur l'avenir du rail français. Une telle transformation serait «l'inverse d'une privatisation puisque l'État y détiendrait des titres incessibles», a-t-il martelé. «La SNCF est dans le patrimoine des Français et elle y restera.»

## La fin des cheminots recrutés sous statut

«Les cheminots qui travaillent déjà à la SNCF ont passé un contrat moral avec l'entreprise nationale, qui leur assure notamment un déroulé de carrière et une garantie de l'emploi. La réforme ne remet-

tra pas en cause ce contrat moral», a assuré Édouard Philippe mais les futurs employés de la SNCF devront bénéficier «des conditions de travail de tous les Français, celles du Code du travail». «À l'avenir, à une date qui sera soumise à la concertation, il n'y aura plus de recrutement au statut» de cheminot, a expliqué Édouard Philippe, reprenant une des propositions phare du rapport Spinetta.

## Le maintien des «petites lignes»

Pour calmer les élus locaux, le Premier ministre s'est démarqué des recommandations de Jean-Cyril Spinetta qui souhaitait faciliter la

fermeture de lignes peu fréquentées coûteuses à rénover. «Ce n'est pas une réforme des petites lignes», a-t-il assuré. «Je ne crois pas qu'on puisse décider de la fermeture de 9.000 km de lignes depuis Paris sur des critères administratifs et comptables», a-t-il déclaré. Selon Jean-Cyril Spinetta, les «petites lignes» coûteraient près de 1,7 milliard d'euros par an, pour seulement 2% des voyageurs.

## «Un projet stratégique d'entreprise»

La SNCF devra présenter «avant l'été», et après concertation, «un projet stratégique d'entreprise», garantissant «une meilleure qua-

lité de service pour les usagers des transports» et «une gestion plus efficace». Il lui faudra en particulier «aligner ses coûts sur les standards européens», quand «faire rouler un train en France coûte 30% plus cher qu'ailleurs». Quant à la très lourde dette de SNCF Réseau (46,6 milliards d'euros à la fin 2017), «l'État prendra sa part de responsabilités avant la fin du quinquennat» après que la SNCF aura consenti des efforts.

## Le recours aux ordonnances

La ministre des Transports Elisabeth Borne a annoncé deux mois de concertation, en mars et avril, pour préciser le contenu de la réforme. Quel qu'en soit le résultat, Édouard Philippe a déjà dit que, «face à l'urgence», son gouvernement entendait légiférer par ordonnances. Au moins en partie. «Nous voulons aller vite sans escamoter pour autant la concertation ou le débat parlementaire», a-t-il plaidé, précisant qu'il comptait réduire «le contenu des ordonnances aux seuls aspects techniques». Un projet de loi d'habilitation à procéder par ordonnances sera présenté à la mi-mars. Côté politique, l'opposition fustige surtout le choix des ordonnances. «Sur la SNCF, ce n'était pas un engagement de campagne» d'Emmanuel Macron, a relevé Gilles Plaret, porte-parole de LR. «Nous dénonçons la méthode brutale et arrogante employée par le gouvernement pour engager la réforme ferroviaire», ont de leur côté déclaré Stéphane Le Foll et Frédéric Cuvillier, anciens ministres PS.

## En chiffres

# 120

Le tout premier statut des cheminots date de 1920. Modifié à plusieurs reprises et consigné dans un document numéroté RH0001, il définit les bases du contrat de travail et fixe l'essentiel des garanties collectives des cheminots: conditions d'embauche, éléments de rémunération et déroulement des carrières, mobilité, congés, droit syndical, sanctions disciplinaires etc. Le «statut», élément fort de la culture «cheminote», met les agents SNCF à l'abri d'un licenciement économique puisqu'il prévoit seulement trois cas de départ: démission, retraite ou radiation. Il renvoie également à un régime spécial de prévoyance et de retraite.

# 90

Le statut de cheminot concerne actuellement «un peu plus de 90%» des effectifs du groupe public ferroviaire, soit environ 140.000 personnes. Le reste du personnel a été embauché hors statut. Parmi les nouveaux recrutés, 75% le sont sous statut et 25% en CDI. Avec l'annonce du Premier ministre Édouard Philippe hier, «à l'avenir, à une date qui sera soumise à la concertation, il n'y aura plus de recrutement au statut».

# 57,5

Jusqu'en 2016, l'âge d'ouverture des droits était de 55 ans pour les sédentaires et 50 ans pour les conducteurs (10% des cotisants). Mais la durée de cotisation nécessaire pour toucher une pension à taux plein a été progressivement relevée depuis 2008 pour être alignée sur celles du régime général (à compter de la génération née en 1962) et, de fait, de plus en plus de cheminots retardent leur départ ou subissent une décote. Ainsi, l'âge moyen de départ atteignait 57,5 ans en 2016 pour les sédentaires et près de 53,5 ans pour les roulants. Et 2.000 agents (32%) sont partis avec une décote, de près de 6 trimestres en moyenne. Les réformes successives vont continuer à repousser les départs: la borne d'ouverture des droits sera, d'ici à 2024, relevée à 57 ans pour les sédentaires et 52 ans pour les conducteurs. Au terme de la réforme, les cheminots devront cotiser 172 trimestres (43 ans), comme tous les salariés.

## Les syndicats prêts à la grève

Dénonçant un «passage en force», les syndicats de cheminots se sont dits hier prêts à la grève. La CGT-Cheminots, premier syndicat à la SNCF, envisage «un mois de grèves» pour «faire plier le gouvernement». La CFDT (4<sup>e</sup> syndicat) propose une «grève reconductible à partir du 14 mars». L'Unsa (2<sup>e</sup>) veut aussi une grève. «Un mouvement dur», prévient SUD-Rail. Ces quatre syndicats représentatifs ont prévu de se retrouver cet après-midi pour discuter d'une réponse commune. Les syndicats CGT, Unsa, SUD-Rail et CFDT avaient menacé dès la semaine dernière le gouvernement d'un «conflit majeur» s'il choisissait cette voie des ordonnances. «Nous allons relever le défi. On est sûrement parti pour l'un des plus

importants mouvements sociaux de l'histoire de la SNCF», a dit au Parisien le secrétaire général de la CGT-Cheminots, Laurent Brun. «Je ne laisserai personne cracher à la figure des cheminots», s'est exclamé le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, interrogé par Les Échos. «Je ne cherche l'affrontement avec personne», a assuré le Premier ministre. «Mais», a-t-il averti, «si certains sujets s'enlisent au cours des concertations, en pâtissant de tentatives d'obstruction ou de rapports de force verrouillés, si certains tentent de confisquer le débat ferroviaire pour le pervertir en un débat idéologique déconnecté des besoins de mobilités des Français, alors le gouvernement prendra ses responsabilités».

## **Formation pro: Pénicaud reporte son «big bang»**

Alors que la direction de la CFDT a décidé hier de signer l'accord sur la formation professionnelle conclu la semaine dernière avec le patronat, la ministre du Travail Muriel Pénicaud a annoncé le report de la présentation du «*big bang du système*», qu'elle avait elle-même annoncé pour aujourd'hui, à une date pas encore fixée. L'accord contient, entre autres, un renforcement du compte personnel de formation (CPF), qui permettra aux salariés de cumuler 35h de formation par an (au lieu de 24) dans la limite de 400h (au lieu de 150), une absorption dans le CPF du congé individuel de formation (CIF), un dispositif dédié aux reconversions, un financement spécifique pour le conseil en évolution professionnel (CEP) et une réforme de l'alternance. Si la ministre a déjà laissé entendre qu'elle reprendrait la partie de l'accord sur les nouveaux droits, elle a prévenu qu'elle irait plus loin sur l'architecture du système, qu'elle estime encore trop complexe.

## Cet après-midi



### Mercredi



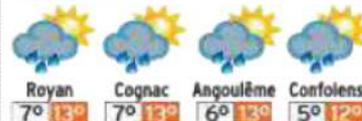
### Judi



### Vendredi



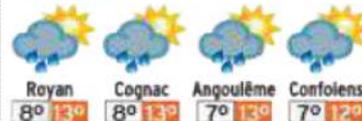
### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### Froid vif.

Le temps se montre encore bien ensoleillé, mais des nuages gagnent la moitié Nord du Poitou dans l'après-midi. L'atmosphère reste bien fraîche, avec des températures qui peinent à passer la barre des 0 degré. Le vent reste désagréable de Nord-Est.

# Macron et Philippe à la baisse

Alors qu'Emmanuel Macron a terminé 2017 avec une cote de popularité au beau fixe, 2018 s'annonce plus compliquée. Après une première baisse en janvier, cette tendance s'est accentuée en février au point que le chef de l'État et Édouard Philippe ont battu, ce mois-ci, leur record d'impopularité. Désormais perçus comme un « bon président » et un « bon Premier ministre » par seulement 43 % des Français, ils ont respectivement perdu 6 et 7 points en un mois et même 11 et 14 points depuis décembre, selon le baromètre politique Odoxa pour la presse régionale.

Si l'exécutif espérait capitaliser sur les gains de pouvoir d'achat offerts par les suppressions de cotisations sociales sur les salaires, effectives depuis janvier, la hausse menée en parallèle sur la CSG

semble l'avoir emporté. Ainsi, chez les retraités, Emmanuel Macron et Édouard Philippe perdent chacun 9 points en un mois. Sachant que cette baisse se retrouve dans toutes les strates de la population. Autre facteur à prendre en compte : l'annonce de la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes départementales. Surtout, ce sondage tombe au plus mal pour le gouvernement qui a confirmé, hier, le recours aux ordonnances pour réformer la SNCF. Un sujet qui s'annonce bouillant dans la mesure où les syndicats sont déjà vent debout. Une bonne nouvelle cependant : si 79 % des Français sont contre la fermeture des « petites lignes » de train, ils soutiennent à 69 % la suppression du statut de cheminot et des avantages qu'il procure. J.D.

# Un trajet direct vers la réforme

**SNCF** Édouard Philippe veut aller vite. La réforme de la SNCF doit être validée avant l'été. D'où le choix, risqué, des ordonnances

BENOÎT LASSERRE  
b.lasserre@sudouest.fr

**B**oxeur pratiquant, Édouard Philippe a choisi hier matin de n'affronter qu'un seul adversaire sur les rails, plutôt que deux. La réforme de la SNCF va donc s'appliquer, par ordonnances, à l'entreprise elle-même et aux cheminots, pas aux petites lignes.

## 1 Les futurs cheminots, des salariés comme les autres

Visiblement rasséréiné par la relative tranquillité avec laquelle il a lancé ses premières réformes (le code du travail ou l'abandon de l'ISF), Édouard Philippe a donc annoncé hier matin qu'il s'attaquait dès à présent à un gibier coriace qui en a découragé plus d'un avant lui, la SNCF.

Flanqué par la ministre des Transports, Elisabeth Borne, le Premier ministre a confirmé ce que des élus macronistes avaient laissé filer sur les réseaux sociaux : la SNCF va se réformer par ordonnances car, selon le chef du gouvernement, le temps presse. « Les Français, qu'ils prennent ou non le train, paient de plus en plus cher un service public qui marche de moins en moins bien », a ainsi souligné Édouard Philippe qui, en s'appuyant fortement sur le rapport de Jean-Cyril Spinetta, veut « plus d'efficacité et de souplesse » dans l'entreprise ferroviaire.

Les concertations doivent durer deux mois, sur l'ouverture à la concurrence, les TGV et les TER, l'organisation de l'entreprise et sa modernisation sociale. Les principes clés de la réforme devront être votés avant l'été. D'ores et déjà, le Premier ministre a abattu la carte maîtresse de la réforme : le cheminot va devenir un

salarié comme les autres. Et les futurs embauchés à la SNCF n'auront pas droit aux acquis de leurs aînés. Le régime de retraites est inclus dans une mission plus globale, confiée à Jean-Paul Delevoye.

Édouard Philippe a enfin ouvert la porte à une reprise partielle par l'État de la dette de 50 milliards d'euros de la SNCF. Un coup d'éponge qui ne devrait pas être sans contrepartie.

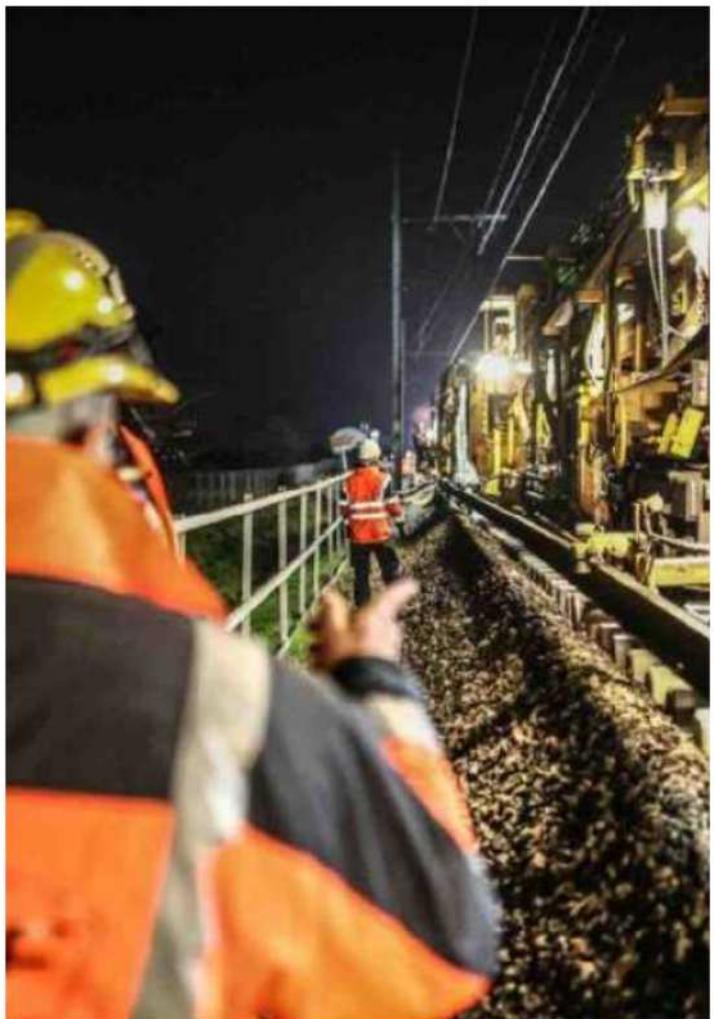
## 2 Petites lignes épargnées... pour le moment

Le Premier ministre va en revanche ménager les Régions, avec lesquelles les relations ont davantage le goût du vinaigre que de l'orgeat. L'affrontement sur l'apprentissage, que le gouvernement veut transférer aux branches professionnelles, n'est pas encore cicatrisé. La décision de fermer plus de 9 000 kilomètres de li-

gnes, prônée par Jean-Cyril Spinetta, faute de voyageurs, ou alors de les transférer aux Régions, eût fait l'effet d'un chiffon rouge. D'autant plus que les usagers et les associations environnementales se joignaient au concert de protestations en rappelant - avec raison - que le rapport de l'ancien PDG d'Air France ne dit pas un mot (ou alors tout petit) sur le climat.

Hier matin, Édouard Philippe a renvoyé Jean-Cyril Spinetta à son statut... de haut fonctionnaire. « On ne décide pas la fermeture de 9 000 kilomètres de lignes depuis Paris sur

« Je ne veux pas passer en force, mais faire en sorte que nous trouvions une solution durable » Édouard Philippe



Le gouvernement veut réformer le statut des futurs cheminots tout en déléguant la fermeture de petites lignes. PHOTO DAVID LE DEODIC

des critères administratifs et comptables. Dans bien des territoires, le rail est au cœur de la stratégie des régions pour le développement des mobilités », a-t-il ainsi déclaré.

De quoi rassurer un président de Région comme Alain Rousset - qui avait obtenu des assurances de Matignon -, sauf que, souligne le président de la Nouvelle-Aquitaine, on n'en sait guère plus sur la manière de rénover ces petites lignes et sur l'identité du payeur.

## 3 Les syndicats se disent prêts à agir dès le 12 mars

Édouard Philippe veut accélérer, les syndicats aussi. La journée du 22 mars est maintenue, mais elle pourrait être précédée par une journée de grève le 12 mars. La CFTD Cheminots, quatrième syndicat à la SNCF, propose même aux trois autres organisations syndicales une « grève reconductible à partir du 14 mars ». Le front syndical semble être uni, à la fois contre la suppression du statut des cheminots et con-

tre la méthode des ordonnances. Hier soir, le Premier ministre, a affirmé sur France 2 qu'il ne voulait « pas aller au conflit [...] ». Je ne veux pas passer en force, je veux avancer, faire en sorte que nous trouvions une solution durable à l'avenir du système ferroviaire qui va mal », a-t-il affirmé.

Dans le monde politique, même unité à gauche contre la réforme, des communistes aux Insoumis jusqu'au Parti socialiste, dont les quatre candidats au poste de Premier secrétaire n'allaient surtout pas rater ce train de la colère. Chez les Républicains, la réprobation des ordonnances tend à prouver que le parti a oublié ce que promettaient la plupart de ses candidats à la primaire. Le FN a lui aussi déploré « un débat démocratique étouffé ».

À 28 mois de la fin de son contrat, revoilà donc Guillaume Pepy obligé de replonger dans une bassine bouillante pour réformer l'entreprise qu'il préside, alors qu'il rêvait d'être nommé PDG d'Air France. L'ancien fauteuil de Jean-Cyril Spinetta...

# Le temps va basculer dans le Sud-Ouest

**MÉTÉO** La région gagnera une dizaine de degrés dès demain après-midi

L'épisode de froid glacial va se conclure. Le redoux devrait être « brutal » dans le Sud de la France demain, avant de se propager au reste du pays d'ici la fin de la semaine, selon Météo France. En raison de l'arrivée de masses d'air froid intense venues de Russie, Météo France a enregistré dimanche matin des températures très basses en plaine, avec notamment -10°C dans l'Ain, -8°C à Strasbourg et Nancy, ou encore -2°C à Bordeaux et -1°C à Marseille. Avec des températures ressenties quelques degrés en dessous en raison du vent.

Aujourd'hui, la journée sera « globalement la plus froide » avec a priori des températures négatives par-

tout, précise le prévisionniste de Météo France Patrick Galois. Un phénomène qui « arrive rarement sur la France ».

## Jusqu'à 18°C à Oloron

À partir de demain après-midi, « le redoux arrive de façon assez rapide et assez brutale dans la partie Sud », en particulier dans le Sud-Ouest « qui pourra gagner une dizaine de degrés en 24 heures ». Ainsi, Météo France prévoit pour jeudi une température maximale de 14°C à Angoulême et Périgueux, 16°C à Bordeaux et Pau, 17°C à Mont-de-Marsan et Bayonne et même 18°C à Oloron-Sainte-Marie. Ces températures clémentes de-

vraient perdurer au moins jusqu'à dimanche.

Le redoux se produira plus progressivement au Nord qui devrait retrouver des températures au-dessus de zéro jeudi, sauf sur l'extrême Nord où le thermomètre devrait encore rester au-dessous de zéro jusqu'à vendredi. Le redoux devrait s'accompagner de nouvelles chutes de neige à partir de demain, avec 5 à 10 centimètres attendus sur l'Aquitaine.

Un total de 68 départements sont désormais concernés par le plan Grand froid pour l'hébergement des sans-abri. Seuls une partie de la Bretagne, du Sud-Est, et du Sud-Ouest sont épargnés.



L'épisode de grand froid devrait se clôturer demain. AFP

## Les grandes manœuvres autour de la LGV

**LETTRE OUVERTE** 18 associations anti-LGV écrivent à Nicolas Hulot. Les arbitrages vont bientôt tomber

Le chemin de fer est fort encombré ces temps-ci. Tandis que le Premier ministre Édouard Philippe veut faire la peau au statut des cheminots, Nicolas Hulot, le ministre de la Transition énergétique, et Elisabeth Borne, la ministre des Transports, plangent sur les arbitrages à rendre sur la LGV (ligne à grande vitesse) au sud de Bordeaux.

Le mois dernier, le rapport Duron (le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures, le COI) a proposé de séquencer sa construction. En fonction des différents scénarios de financement, on s'occuperait d'abord de Bordeaux-Toulouse, en commençant par le tronçon Agen-Toulouse (pas avant 2023).

Puis, éventuellement, de Bordeaux-Dax à partir de 2038. Ce calendrier ne convient pas aux associa-

tions de protection de l'environnement qui réclament l'abandon pur et simple du projet. La semaine passée, 18 d'entre elles ont adressé une lettre ouverte à Nicolas Hulot. Parmi elles, la Sepanso, le CADE et tous les collectifs anti-LGV du Sud-Ouest. « La prise en compte du volet environnemental dans la réflexion puis les préconisations du COI est inexistante », dénoncent-elles.

Rappelant que la commission d'enquête avait rendu un avis négatif sur la prolongation de la LGV au sud de Bordeaux, les signataires s'inquiètent notamment pour « le site à chiropères du Vallon du Gros dans les Landes ainsi que pour la Vallée du Ciron, en Gironde, durablement impactée par un tracé recoupant le cours d'eau et une trentaine de ses affluents ». Et el-

les invitent Nicolas Hulot à venir sur place pour découvrir les sites.

## Les pro-LGV font aussi le forcing

Dans le même temps, les élus landais favorables à la LGV doivent déjeuner aujourd'hui en compagnie d'Elisabeth Borne. Ils y ont été conviés avec la Montoise Geneviève Darrieussecq, la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Vendredi dernier, aux côtés d'élus socioprofessionnels, ils ont réitéré leur souhait « d'une mise en service de la ligne LGV Bordeaux-Mont-de-Marsan-Dax-Espagne en 2027 ».

Philippe Jacquemain, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Landes, s'est exprimé en ce sens, comme Xavier Fortinon, le président (PS) du Conseil dé-

partemental, ou encore Renaud Lagrave, le vice-président (PS) de la Région en charge des transports. Il y avait également Alain Vidalies, l'ancien ministre (PS) qui a signé la déclaration d'utilité publique du projet Bordeaux-Toulouse-Dax en 2016. Celle-ci fait l'objet de six recours en annulation devant le Conseil d'État.

Pour l'heure, le projet s'arrête effectivement à Dax. Le rapport Duron est dubitatif sur le sort de cette branche plein sud. « L'infrastructure nouvelle ne serait justifiable que par la saturation de la ligne existante, notamment pour répondre aux besoins du fret, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et ne semble pas envisageable avant un horizon lointain », est-il écrit. Bientôt le verdict.

**Avec nos agences**



La commission d'enquête avait rendu un avis négatif sur la prolongation de la LGV au sud de Bordeaux. PHOTOLT/« 50 »

## Rémy-Martin : les grévistes ne lâchent pas

**NÉGOCE** Le conflit sur les salaires entamé le 14 février se poursuit. La production reste limitée

Ils étaient 75, sur 130 salariés du site de Cognac-Merpins au départ du mouvement, le 14 février. Hier, une quarantaine de salariés ont décidé de poursuivre le mouvement de grève qui paralyse la maison de négoce Remy-Martin. Une seule ligne, sur huit, a pu reprendre hier, affirment-ils.

« La direction est revenue nous voir ce matin, pour nous dire qu'ils ne bougent rien », déplorent Alain Bourasseau, délégué syndical FO, et Michèle Redeuil, son homologue de la CFIC. Les deux syndicats sollicitent

une augmentation générale de 1,7%, quand la direction s'en tient à 1,3%, assortie d'une redistribution de 0,8% de la masse salariale sous forme de prime. Un fonctionnement qui sonne comme « un moyen de pression » selon FO.

Les salariés du négoce savent qu'ils sont parfois perçus comme « riches ». « Un jeune régleur est embauché à 1 250 € net », tempère Alain Bourasseau, pour lequel les « acquis sociaux » doivent être confortés dans les périodes fastes. Les grévistes poin-



Les grévistes se sont rassemblés près du siège hier. PHOTO P.H.M.

tent aussi la « profitabilité » qui atteint 22% chez Remy-Martin, quand elle tourne autour de 5 à 6 % en

moyenne dans une entreprise. Ils en réclament leur part, de façon « stable » et pas sous forme de prime.

# On fait une activité et on s'y tient !



Une soixantaine d'enfants des centres de loisirs La Férie de Cognac, Jarnac et Châteaubernard ont joué au foot. PHOTO S.B.

Au stade Claude-Boué, le vent glacial n'a pas rebuté les jeunes vacanciers des centres de loisirs castelbernardins, cognaçais et jarnacais. Ils étaient plus d'une soixantaine à venir disputer des matchs de foot à l'invitation de leurs petits camarades de Châteaubernard. Les Tuches, les Terminators, les Requins blancs... il fallait des noms d'équipes percutants. Charles Tesson, élève en terminal et stagiaire au centre de loisirs, coordonnait l'activité qu'il présentera ultérieurement au lycée dans un rapport de stage. De jolis trophées sont venus récompenser les participants.

Mais derrière cette effervescence sportive, le centre de loisirs castelbernardin et ses animateurs

avaient eux aussi quelques visées. Marc Sureau, le directeur nous les précise : « On est aujourd'hui face à des enfants du "tout, tout de suite, tout, tout vite". Avec l'équipe, notre objectif pendant ces vacances était que les enfants s'engagent dans une activité et s'y tiennent. Les enfants ont donc eu la possibilité de s'entraîner au foot tous les matins, de participer à des ateliers de danse africaine ou de s'adonner à de l'expression corporelle, théâtrale et artistique (ils ont réalisé une piste de ski avec de petits personnages) ».

Le message des animateurs est visiblement passé : « C'est en se préparant, s'entraînant que vient le plaisir de faire les choses ».

**Sandra Balian**

---

# Les maladies rares passent à l'écran

**SANTÉ** À Cognac, le cinéma Galaxy projettera, demain, un petit film avant chaque séance pour sensibiliser les spectateurs

« Il faut lutter contre l'errance de diagnostic. » Hélène Mouillac est mère d'une fille atteinte du syndrome Sapho, une maladie handicapante à vie. Membre de l'association Pass'Sapho, elle sera demain au cinéma Galaxy, à partir de 20 heures, pour alerter les spectateurs quant à la diversité des maladies rares. « Certes, le Téléthon permet de braquer les projecteurs sur ces pathologies mais il parle surtout des problèmes neurodégénératifs. Les autres passent un peu à la trappe. »

La Journée internationale des maladies rares, le 28 février, veut réparer cette injustice par le biais d'un film d'une minute projeté avant chaque séance. Le cinéma de Cognac est l'un des huit en Poitou-Charentes à participer. Le but n'est pas de récolter des fonds mais de sensibiliser les spectateurs. « Il faut commencer à s'inquiéter quand les médecins disent : "Je ne sais pas quoi faire". »

## Le parcours du combattant

Comme ces maladies sont peu répandues, les médecins généralistes n'y pensent pas forcément. C'est ce qu'a vécu Hélène avec sa fille. Le syndrome de Sapho de Marjolaine provoque des poussées inflammatoires et des vésicules aux mains et sous la plante des pieds. Ces crises interviennent lors de traumatismes comme des fractures ou de gros hématomes.

« Au départ, on nous disait qu'elle souffrait d'une poussée de croissance. Mais une poussée ne dure pas



Hélène Mouillac, mère d'une fille atteinte du syndrome Sapho, sera présente demain pour parler des maladies rares. ARCHIVES P.H.M.

onze ans et n'envoie pas l'enfant en fauteuil roulant», raconte sa mère.

Les différents médecins qu'elle a consultés dès les quatre ans de sa fille l'ont tous renvoyée vers un psychologue. « Pour eux, s'il n'y a pas d'explication, c'est que le problème est dans la tête. »

## Sensibiliser les médecins

C'est à la faveur d'une hospitalisation, à l'âge de 15 ans, que Marjolaine est diagnostiquée. Le stress provoque chez l'enfant une crise de vésicules. La rhumatologue établit alors le lien avec le syndrome Sapho grâce à un site Internet (1). Ce dernier regroupe de la documentation scientifique sur les maladies rares pour les professionnels de santé mais aussi les familles.

Pour Hélène, le diagnostic est « un vrai soulagement ». « Il n'y a rien de pire pour une mère que d'avoir, de voir, son enfant qui souffre et de ne pas savoir quoi faire. »

Pourtant, Marjolaine n'est pas sortie d'affaire. Il n'existe pas de traitement curatif pour sa maladie. À 30 ans, elle doit toujours se battre. Dernièrement, pour avoir un enfant, elle a arrêté son traitement à base de morphine. Il aurait causé des malformations au fœtus. Pour y parvenir, elle s'est inscrite dans un centre de désintoxication. Aujourd'hui, la sœur aînée de Marjolaine, Sandrine, 31 ans, pourrait, elle aussi, être diagnostiquée du syndrome de Sapho.

**Benjamin Pelsy**

(1) [www.orpha.net](http://www.orpha.net).

# Une série de travaux



Les élus en réunion du conseil municipal. PHOTO P. B.

Lundi dernier, les élus municipaux ont dressé le panel des projets qui seront prochainement chiffrés lors de l'élaboration du budget 2018. Il s'agit essentiellement des travaux concernant la voirie et les bâtiments communaux.

Des appels d'offres sont déjà lancés en ce qui concerne l'entretien des voies et des chemins, mis à mal par le passage d'engins agricoles de plus en plus lourds et sophistiqués.

## Reprise de la rue du Puits

La rue du Puits à Mesnac, refaite en 2017 dans de mauvaises conditions atmosphériques, sera reprise par la même société.

Dans le cimetière, les graviers actuels des allées seront remplacés par du calcaire gris du Nord-Cha-

rente ; ils seront placés entre les tombes et autour des pompes pour limiter le désherbage manuel.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, il est prévu que la poutre qui soutient la tribune dans l'église de Mesnac sera renforcée par une entreprise spécialisée.

Dans le gymnase de Vignolles, le vestiaire des arbitres sera carrelé et repeint.

Par ailleurs, Didier Gois, maire, a tenu à féliciter Nathalie Robbé, conseillère municipale, qui vient d'accéder à la vice-présidence du Symba, Syndicat mixte du bassin de l'Antenne et autres cours d'eau, pour la gestion des milieux aquatiques et des inondations.

**Pierre Barreteau**

# Les tarifs hospitaliers en baisse de 0,5 % en 2018

**SANTÉ** Le secteur public sera davantage mis à contribution que les cliniques privées



Les actes de médecine, d'obstétrique ou comme ici de chirurgie seront moins remboursés aux hôpitaux. PHOTO ARCHIVES ISABELLE LOUVIER

Le Premier ministre l'avait annoncé début février : « Les nouveaux tarifs hospitaliers [...] seront en baisse. » On connaît désormais l'ampleur de cette réduction.

Pour la première fois depuis 2013, le secteur public sera davantage mis à contribution que les cliniques privées. Les montants remboursés aux hôpitaux pour leurs actes de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) vont diminuer de 0,5 %, a précisé, hier, le ministère de la Santé, soulignant que cette évolution est « sensiblement plus favorable » que les années précédentes. Le secteur public sera, par ailleurs, le seul à bénéficier d'une hausse des dotations pour la psychiatrie (+1,1 %) et les soins de suite (+0,7 %).

## Fragilisés

Pour le secteur lucratif, la baisse des tarifs MCO sera contenue à 0,2 %, afin de compenser la réduction du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). À l'inverse, le secteur privé non lucratif subira une diminution de 1 %, en raison du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS), créé en 2017.

Ces restrictions sont censées freiner la hausse des dépenses liées à l'augmentation du nombre d'actes. Le budget de la Sécu pour 2018 table sur une progression de 2 % pour les établissements de santé, soit 80,7 milliards d'euros au total. Mais une partie de cette somme sera gelée dès le départ : comme l'an dernier, le gouvernement a décidé de « constituer une réserve » de 0,7 %, soit 565 millions d'euros, qui viendront s'ajouter aux baisses des tarifs. En prenant en compte ce gel « prudentiel », la diminution atteindra en fait 1,2 % dans les hôpitaux publics, 1,7 % dans les établissements non lucratifs et 0,9 % dans les cliniques privées.

« Alors que nous avons demandé la stabilité, le gouvernement impose une nouvelle baisse. Cette politique du rabot qui n'en finit pas fragilise encore les établissements de santé », a déploré Lamine Gharbi, président de la Fédération du secteur lucratif (FHP), rappelant qu'« un nombre important d'hôpitaux et de cliniques sont déjà en déficit en raison des baisses successives de tarifs ».